

INCENDIES : COLLECTE D'URGENCE NATIONALE POUR SAUVER LES FORÊTS FRANÇAISES

La Fondation du patrimoine lance une collecte d'urgence nationale pour participer à la sauvegarde des forêts françaises et répondre à la demande des citoyens qui veulent agir concrètement pour ce patrimoine naturel. Les fonds collectés serviront à reconstituer et protéger les forêts et espaces naturels menacés ou détruits par les incendies.

Face à l'ampleur sans précédent des incendies qui frappent la France depuis le début de l'année 2026, la **Fondation du patrimoine** se mobilise pour lancer une **collecte de dons exceptionnelle**. Cette initiative permettra à chacun – citoyens, entreprises, collectivités – de contribuer activement à la **reconstitution et la sauvegarde des forêts françaises**, patrimoines essentiels pour la biodiversité, le climat et les territoires.

Depuis le 1er juillet, des incendies d'une violence rare ravagent les forêts de l'Aude, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, du Gard, du Var, de l'Ariège, de la Drôme, de la Haute-Loire ou ces dernières heures, de Seine-et-Marne, en forêt de Fontainebleau causant ainsi des drames terribles, y compris humains. Des arbres centenaires, des garrigues millénaires, des refuges de biodiversité – sont partis en fumée en quelques heures. Ce n'est pas seulement la végétation qui disparaît : c'est une part de notre mémoire collective.

L'ensemble des dons qui seront collectés servira à **financer des actions d'intérêt général**. Ces actions porteront sur la **prévention des incendies, la préservation de la biodiversité et la réhabilitation des forêts incendiées**. Pour faire un don : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/incendies-sauvons-la-foret-francaise/105582

Les fonds collectés financeront entre autres :

- Les **études de diagnostic** réalisées post-incendie pour identifier les conséquences du sinistre et évaluer l'état de dégradation des écosystèmes ;
- Les **premières interventions d'urgence** avec la sécurisation des accès et la prévention de l'érosion, ...
- La **réhabilitation de zones forestières brûlées** pour favoriser la restauration de la biodiversité et la protection des sols.
- Les **actions de prévention et de restauration de forêts**, pour rendre ces écosystèmes plus résilients. Il s'agira de mieux aménager la forêt (bordures de cours d'eau, de mares, étangs et zones humides) et de développer des moyens de défense des forêts contre l'incendie (DFCI).

UN PATRIMOINE EN PÉRIL, UN ENJEU CLIMATIQUE EN URGENCE ABSOLUE

La France, quatrième pays européen le plus boisé, possède une forêt riche et diversifiée qui couvre près d'un tiers de son territoire métropolitain. Mais la plupart des forêts dévastées appartiennent à des propriétaires qui n'ont pas les moyens de les replanter et qui ne sont pas assurés pour de tels sinistres. Tel est le cas en particulier des forêts communales des villages français. D'où une mobilisation citoyenne plus que nécessaire pour l'ensemble des forêts françaises.

Au-delà de ses ressources en bois et de ses attraits récréatifs, **la forêt joue également un rôle fondamental dans la régulation du climat, la préservation de la biodiversité et la protection des sols**. Si rien n'est fait, ce patrimoine sylvicole et sa biodiversité disparaîtront à jamais. Il est donc doublement urgent de se mobiliser pour reconstituer ce patrimoine si important.

Contact presse :

Pierre-Antoine Chassagne

06 37 84 67 26

pierre-antoine.chassagne@fondation-patrimoine.org